



DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION
Immeuble situé au 98, rue Allen Est, Waterloo, lot # 4 161 912

AVIS PUBLIC


Est par les présentes donné, par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité que:

Les propriétaires de l'immeuble ci-dessus mentionné ont déposé une demande de permis de démolition pour l'immeuble situé au 98, rue Allen Est à Waterloo.

Le comité de démolition étudiera la demande d'autorisation de démolition mercredi, le 17 août, de 15h30 @ 16h30 à l'hôtel de ville de Waterloo au 417, rue de la Cour, Waterloo.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix jours de la publication de cet avis public ou, à défaut, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la ville de Waterloo, 417, rue de la Cour, Waterloo Québec.

DONNÉ à Waterloo ce, 04 août 2022


Louis Verhoef
Directeur général/greffier